



HAL
open science

Licence STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives). 2015, Université Toulouse 3 - Paul Sabatier - UPS. hceres-02037377

HAL Id: hceres-02037377

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037377>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (staps)

- Université Toulouse III- Paul Sabatier- UPS

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences du sport- Staps

Établissement déposant : Université Toulouse III- Paul Sabatier- UPS

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) de l'Université Toulouse-III se décline en 4 spécialités : *Activités physiques adaptées et santé* (APAS), *Education et motricité* (EM), *Entraînement sportif* (ES) et *Management du sport* (MS). La construction pédagogique de la formation permet aux étudiants l'acquisition progressive d'un socle solide de connaissances scientifiques et de compétences techniques en activité physique. Après un tronc commun en première année (L1), les étudiants se spécialisent progressivement en deuxième et troisième année (L2 et L3) en optant pour une des quatre spécialités proposées. La formation a pour objectif à la fois d'offrir une poursuite d'études en master, et de former des professionnels de l'activité physique dont les connaissances et les compétences sont en adéquation avec les secteurs d'activités ciblés par les spécialités. Les étudiants peuvent se diriger vers les métiers de l'enseignement, de l'entraînement et de la préparation physique, de l'activité physique pour les populations à besoin spécifique (handicap, déficience, pathologies) ou vers le management de petites structures ou la participation à la direction d'organisations plus importantes dans les secteurs privé non marchand, privé marchand ou public. Les spécialités APAS, ES et EM permettent aux diplômés d'obtenir une carte professionnelle pour l'encadrement des activités physiques et sportives (APS) dans le milieu considéré.

L'augmentation régulière des flux d'entrée en licence a entraîné depuis la rentrée 2013 la mise en place d'une limitation de la capacité d'accueil fixée à 450 néo-entrants en L1 en 2014-2015. Les effectifs cumulés du nombre d'inscrits pédagogiquement étaient en 2013-2014 de 397 en L1, 442 en L2 (APAS: 91, EM: 160, ES: 114 et MS: 77) et 366 en L3 (APAS: 65, EM: 119, ES: 111 et MS: 71).

Avis du comité d'experts

Les contenus de formation sont cohérents avec les objectifs de formation. Ils sont constitués d'un socle pluridisciplinaire de compétences scientifiques, technologiques et techniques dans le domaine des activités physiques et sportives, et de compétences transversales et de culture générale, complété de compétences préprofessionnelles. La structuration de la formation répond aux exigences du référentiel licence avec un tronc commun aux quatre spécialités puis une progressivité dans la spécialisation. Le tronc commun représente 60 ECTS en L1 (100%), 42 ECTS en L2 (70% mutualisés) pour être de 30 ECTS en L3 (50% mutualisés). A l'opposé, les enseignements spécifiques prennent de plus en plus d'importance au fil des années de formation, ce qui répond aux exigences professionnelles et scientifiques. Les connaissances et compétences attendues correspondent à celles déclinées dans les fiches RNCP et dans le référentiel de compétences de la licence STAPS, établis par la Conférences des doyens et directeurs de STAPS.

L'environnement scientifique riche, socio-économique très dynamique et professionnel diversifié est favorable au développement de cette licence, seule formation STAPS à proposer régionalement quatre spécialités sur les cinq possibles en licence générale STAPS. Les quatre spécialités offrent une poursuite d'étude dans un master correspondant à chacune d'entre elles. Reposant sur de nombreux partenariats établis avec les secteurs socio-économiques, l'offre de formation est solidement implantée dans son territoire. En complément, l'équipe pédagogique travaille à l'établissement ou à la consolidation de conventionnements avec les structures voisines de l'enseignement supérieur opérant dans le même champ ou un secteur disciplinaire proche (Université de Pau et des Pays de l'Adour, Centre Universitaire Champollion, CREPS Toulouse Midi-Pyrénées). Il faut ajouter diverses possibilités de diplômes complémentaires (exemples: BEES 1er degré de plongée, monitorat fédéral 1er degré de plongée subaquatique) qui peuvent être considérés comme des atouts pour l'insertion professionnelle des étudiants dès lors qu'ils ne dévalorisent pas la licence STAPS mais lui apportent un complément professionnel spécifique. Des efforts d'informations sur la possibilité de passerelles et d'orientation vers les licences professionnelles sont à faire.

Le dossier d'auto-évaluation, d'excellente facture, témoigne de la bonne connaissance des forces et des points à améliorer dans la formation et de l'environnement sur lequel s'appuyer pour poursuivre le développement de cette formation. Une structuration matricielle du pilotage de la formation par l'équipe pédagogique, conséquente et impliquée, permet des articulations transversales et disciplinaires pertinentes. Les rôles et les missions de chaque niveau de l'organigramme sont bien définis, le rendant fonctionnel.

De nombreux professionnels interviennent à tous les niveaux: interventions pédagogiques, encadrement de stage et pilotage de formation en L2 et L3. En revanche, ils sont peu à intervenir sur leur champ de compétences en tronc commun. De plus, il n'existe pas de conseil de perfectionnement ni au niveau de la mention, ni au niveau des spécialités. L'évaluation des formations par les étudiants n'est pas systématique et même lorsqu'elle existe son utilisation reste très marginale. Des outils de pilotage permettant des régulations plus fréquentes sont à envisager.

Des efforts d'information auprès des lycéens (participation aux forums et aux salons), de même que la mise en œuvre des compensations des notes inter-UE expliquent une nette augmentation de la réussite aux examens de L1 (de 28% d'admis en 2010-2011, 36% en 2012-2013 et surtout 58% en 2013-2014). De meilleurs taux de réussite sont également notés en L2 (79% en 2013-2014) et en L3 (entre 75 et 86% en 2013-2014 selon les spécialités excepté pour ES taux inférieur à 70%). Les dispositifs d'aide à la réussite sont présents tout au long du cursus et sont visiblement efficaces. Ces actions et ces efforts sont à poursuivre bien que la lourdeur des dispositifs laisse craindre un abandon progressif de ces derniers. Un allègement des procédures pourrait être un gage de pérennité.

L'attractivité de la formation ne s'est pas démentie ces dernières années avec une augmentation régulière des flux d'entrée de +31,4% entre 2010-2011 et 2011-2012. Dans ce contexte, la nécessité de répondre conjointement aux exigences de professionnalisation à l'issue de la licence et à la possibilité de poursuite en master dans une situation de stabilité des moyens, limite de fait les possibilités d'accueil. La conséquence de cette situation est double: mise en place d'une capacité d'accueil et réduction du nombre de TD et TP. Pour une meilleure qualité pédagogique et afin de répondre à l'arrêté licence de 2011, la nature des enseignements nécessiterait d'être rééquilibrée.

La diversité des poursuites d'études et des possibilités de professionnalisation est un atout pour cette formation. Le suivi des diplômés est organisé au niveau de l'université. Malgré des taux de réponses satisfaisants compris entre 45 et 70%, les enquêtes n'apportent pas assez de données quantitatives et les données qualitatives ne sont pas assez précises. Néanmoins, les données disponibles indiquent une insertion professionnelle de 62 à 70% selon les promotions et les spécialités. La poursuite d'étude en master est importante pour toutes les spécialités et tout particulièrement pour EM.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>L'offre de formation STAPS s'adosse aux travaux du laboratoire PRISSMH (EA 4561), dont 24 des enseignants chercheurs assurent les enseignements scientifiques. La formation à et par la recherche existe à travers les enseignements scientifiques de L3. Une implication plus importante des enseignants chercheurs d'autres laboratoires du site pourrait asseoir encore davantage certaines spécialités.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation est une préoccupation forte qui jalonne le parcours de L mais de façon beaucoup plus prégnante dès la L2 associée au choix de la spécialité de L3. Des certifications intégrées permettant aux étudiants de compléter leur formation universitaire sont des atouts à développer dans toutes les spécialités. Des interventions de professionnels ciblées dans leur champ de compétences mériteraient d'être instaurées dès le tronc commun.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les nombreux partenariats offrent de nombreuses possibilités de stages diversifiés, qui sont structurés de façon cohérente avec des objectifs progressifs allant de l'observation en L2 à l'intervention en L3. La durée des stages est conséquente et répond aux exigences du référentiel de formation (de 170h à 225h selon les spécialités). L'existence de visites de stage associées à un dispositif visant à renforcer le dialogue entre les tuteurs professionnels des stages et les enseignants chercheurs est une réelle plus-value. Cet investissement d'aide à la réussite est un atout de la formation</p>

	mais risque d'être fragilisé par son coût et sa lourdeur.
Place de l'international	De façon assez classique pour le niveau licence, peu d'étudiants profitent des partenariats internationaux développés par la F2SMH. La mobilité entrante et surtout sortante pourrait être améliorée et facilitée avec les pays limitrophes proches (Espagne, Portugal).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les modalités de recrutement sont clairement explicitées ainsi que les réorientations entrantes et sortantes possibles en cours de cursus. De nombreux dispositifs d'aide à la réussite sont intégrés à la maquette de licence et expliquent certainement les taux élevés de réussite. Des adaptations sont proposées aux étudiants ayant des contraintes particulières.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Le numérique jalonne le cursus de l'étudiant comme objet d'enseignement (analyse d'image, bureautique, traitement de données) et est présent comme moyen de communication entre les enseignants et les étudiants (site internet de la F2SMH, CelCat Webpublisher, plateforme pédagogique Moodle de l'université).
Evaluation des étudiants	Les modalités de contrôle des connaissances sont très clairement décrites et sont conformes aux règles nationales et à celles de l'université de Toulouse III, par la compensation inter-UE. Elles mettent également en exergue une volonté de l'équipe pédagogique d'augmenter l'assiduité des étudiants en accroissant les contrôles continus.
Suivi de l'acquisition des compétences	Il n'existe pas de dispositif spécifiquement dédié. Le portefeuille d'expérience et de compétences est surtout axé sur le suivi du projet professionnel et du suivi de stage. Le dispositif jugé trop lourd doit être repensé.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est réalisé par des enquêtes menées par l'Observatoire de la vie étudiante de l'université Paul Sabatier. Les informations qualitatives, en particulier, pourraient être améliorées afin d'identifier le niveau des emplois occupés par les diplômés.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le processus d'évaluation de la formation n'est pas stabilisé et toutes les années de licence ne participent pas au dispositif tous les ans. Quelques résultats ont permis de réguler et d'ajuster certains dysfonctionnements, d'améliorer la formation. Les procédures doivent être repensées, allégées pour devenir pérennes. Si l'équipe pédagogique est conséquente et structurée en commission pédagogique pour être garante d'une forte cohérence dans la formation, il n'existe pas de conseil de perfectionnement (envisagée pour le prochain contrat).

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Structuration de la formation conforme aux exigences nationales et aux recommandations émises par la conférence nationale de STAPS, offrant une spécialisation progressive, des passerelles et des réorientations.
- Attractivité de la formation et des quatre spécialités avec des flux importants et stables et un bon positionnement dans l'environnement socio-économique territorial et national.

- Dispositifs d'aide à la réussite nombreux tout au long du cursus grâce à une équipe pédagogique conséquente et impliquée.
- Partenariats professionnels nombreux et diversifiés qui permettent une grande variété de stages.

Points faibles :

- Contribution des professionnels aux différents niveaux d'intervention (enseignement, encadrement, jury...) très variable selon les spécialités.
- Suivi de l'insertion professionnelle qualitativement imprécis et incomplet.
- Passerelles vers les licences professionnelles insuffisantes, à optimiser par des enseignements spécifiques et ciblés.
- Répartition de la nature des enseignements en CM/TD/TP à rééquilibrer et conseil de perfectionnement à mettre en place.

Conclusions :

La formation de licence *STAPS* de l'Université Toulouse III est pertinente et attractive, très bien implantée dans son territoire. Le dossier d'auto-évaluation réalisé par l'équipe pédagogique de la formation montre une bonne conscience des points forts et des pistes d'amélioration de la formation. L'objectif de la formation articule en permanence le souci de professionnalisation et les exigences scientifiques d'une formation universitaire.

L'architecture, l'organisation et les compétences des enseignants chercheurs sont des points forts. L'intégration des professionnels à tous les niveaux des cursus et la création d'un conseil de perfectionnement sont bien perçus comme une nécessité par l'équipe pédagogique pour améliorer la qualité de la formation. Les partenariats bien que nombreux doivent encore se développer en particulier en direction des secteurs de l'entreprise et du tissu socio-économique. Afin d'éviter une concurrence maladroite par manque de dialogue, une structuration régionale, voire inter-régionale de proximité des formations *STAPS* pourrait être envisagée dans une optique de complémentarité et de visibilité.

Éléments spécifiques des spécialités

Spécialité Activités Physiques Adaptées et Santé (APAS)

Place de la recherche	La formation de cette spécialité peut s'appuyer sur l'équipe SOI du laboratoire PRISSMH qui a intégré l'Institut Fédératif d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires Santé Société (IFERISS) et dont des thématiques associées aux problématiques de santé peuvent représenter un axe original.
Place de la professionnalisation	Les structures d'accueil en stage professionnel sont nombreuses et très diversifiées. En revanche, les structures d'employabilité ne sont pas identifiées dans le dossier. Il existe un bon équilibre en nombre entre les 11 EC, 2 PAST et 9 professionnels, bien que les taux horaires respectifs ne soient pas fournis.
Place des projets et stages	Les objectifs de stage et leur durée correspondent aux exigences de la formation <i>STAPS</i> de niveau licence.
Place de l'international	Non précisée au niveau de la spécialité
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Bien que l'évolution des effectifs ne soit pas inquiétante, le flux entrant en L3 <i>APAS</i> est en baisse (de 83 en 2009-2010 à 65 en 2013-2014). L'explication de cette baisse met-elle plus en évidence une stabilisation des flux entre les spécialités ou un réel phénomène de diminution de l'attractivité de cette spécialité? Ce phénomène

	peut s'aggraver par l'ouverture de la licence professionnelle <i>Santé spécialité Vieillesse et activités physiques adaptées (LP VAPA)</i> , qui se positionne également dans le secteur de la santé. Il faut être vigilant à ce que la licence générale <i>STAPS APAS</i> ne devienne pas une « salle d'attente » pour les étudiants ou un choix par défaut.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Non précisées au niveau de la spécialité
Evaluation des étudiants	Non précisée au niveau de la spécialité
Suivi de l'acquisition des compétences	Non précisé au niveau de la spécialité
Suivi des diplômés	Il n'existe pas de dispositif spécifique à la spécialité. Le suivi et l'insertion professionnels sont réalisés par les enquêtes de l'OVE. Le taux de réponses est assez faible (en moyenne 50%). Les données disponibles font état d'un taux élevé de poursuite d'étude (75%) vers les licences professionnelles et vers le master <i>STAPS</i> . Les données quantitatives et qualitatives doivent être améliorées.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La création d'un conseil de perfectionnement est envisagée. Des évaluations volontaires afin de cibler les points à améliorer suite aux remarques des étudiants sont spontanément réalisées par l'équipe pédagogique. Une volonté d'objectivation de ces évaluations est affichée mais reste sujette à la lourdeur des protocoles à mettre en œuvre.

Spécialité Education et Motricité (EM)

Place de la recherche	La formation peut s'appuyer sur la partie des enseignants chercheurs du laboratoire PRISSMH qui fait également partie de la SFR Apprentissages, Enseignement, Formation rattachée à l'ESPE. Bien que très orientés vers les attentes du concours, les contenus des enseignements scientifiques doivent permettre l'accès au niveau master et sensibiliser aux processus de production de connaissances liées à l'éducation et doivent permettre également une initiation aux méthodologies de recherche.
Place de la professionnalisation	Les compétences préprofessionnelles sont au centre de la formation et font donc l'objet d'une attention particulière. Elles constituent le fil rouge de la formation dans les enseignements de conception de l'intervention, didactique des APS et de stage sur les quatre semestres de la licence <i>EM</i> . Les liens forts existant avec le rectorat permettent de répartir les étudiants dans de nombreuses structures.
Place des projets et stages	L'offre de stage en établissement scolaire dépasse les préconisations du référentiel. En revanche, on peut regretter que bien que des possibilités de stages en associations à but éducatif soient offertes, très peu d'étudiants profitent de cette possibilité.
Place de l'international	Non précisée au niveau de la spécialité
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Non précisés au niveau de la spécialité

Modalités d'enseignement et place du numérique	Non précisées au niveau de la spécialité
Evaluation des étudiants	Non précisée au niveau de la spécialité
Suivi de l'acquisition des compétences	Un contrat de projet de formation personnalisé permet à l'étudiant d'évaluer et de renforcer ses compétences sur un continuum L2, L3, M1. Les compétences professionnelles sont évaluées conjointement par le tuteur de stage, le formateur et l'étudiant.
Suivi des diplômés	<p>Les résultats des enquêtes de l'OVE sur l'insertion professionnelle des étudiants diplômés de la licence <i>EM</i> révèlent que 70,6% des diplômés sont insérés dans la vie professionnelle 30 mois après l'obtention de la licence. Une grande majorité des diplômés (76,5%) ont poursuivi leurs études et le plus souvent dans le contexte du master enseignement menant au concours (90% des étudiants titulaires de la L <i>EM</i> poursuivent en master MEEF - les autres poursuivent en master MEEF 1^{er} degré). On peut supposer que le taux d'insertion des répondants reflète leur taux de réussite aux concours.</p> <p>La licence pluridisciplinaire proposée en collaboration entre la faculté des Sciences et de l'ingénierie (FSI) et la faculté des sciences du sport et des mouvements humains (F2SMH), préparatoire aux formations en lien avec le professorat des écoles attire des étudiants à l'issue de la licence 2.</p> <p><i>Point de vigilance:</i></p> <p>Les lieux de stage ainsi que le type de population encadrée par chaque étudiant ne sont pas identifiés systématiquement, c'est pourquoi les suppléments au diplôme ne sont pas délivrés systématiquement à tous les étudiants. Ce point doit faire l'objet d'une attention particulière afin que chaque étudiant puisse demander une carte professionnelle.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>La création d'un conseil de perfectionnement est envisagée.</p> <p>L'absence d'un dispositif d'auto-évaluation interne à la spécialité est regrettable.</p>

Spécialité Entraînement Sportif (ES)

Place de la recherche	<p>La formation scientifique s'appuie en particulier sur l'équipe de neurosciences et de psychologie expérimentale de l'équipe LAPMA du laboratoire PRISSMH et sur les enseignants chercheurs de physiologie de l'exercice non rattachés à ce laboratoire. Suite à la dernière évaluation, le rééquilibrage entre les différents intervenants a été réalisé. La proportion des enseignements scientifiques est de 43% contre 27% pour les enseignements professionnels et 22% pour les activités de spécialité 8% pour les enseignements techniques et technologiques.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La professionnalisation est omniprésente dans cette spécialité. Consciente de la nécessité de l'existence de réseaux, l'équipe pédagogique a développé de nombreux partenariats.</p> <p>Une réduction des spécialités sportives pour le prochain contrat est à considérer comme un atout pour la crédibilité de la spécialité.</p> <p>La convention avec le CREPS de Toulouse Midi-Pyrénées vise la mise en commun du potentiel humain et des moyens des deux structures, dans les domaines de la formation, de la recherche et du haut niveau, et des bâtiments. La part respective de l'insertion</p>

	des licenciées STAPS ES et celle des diplômés de Jeunesse et Sport serait intéressante à connaître dans ce secteur d'activité.
Place des projets et stages	Les stages sont au centre de la formation tant par leur durée que par leur objectif. Un panel exhaustif et diversifié permet aux étudiants de découvrir des structures professionnelles de statut différent.
Place de l'international	Non précisée au niveau de la spécialité
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Non précisés au niveau de la spécialité
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'importance du numérique dans cette spécialité est abordée en particulier par des contenus sur des outils spécifiques d'analyse du mouvement sportifs (vidéo, multimédia). La proportion horaire de ces enseignements n'est que de 8%, ce qui paraît insuffisant vu le développement des nouvelles technologies dans le milieu de l'entraînement de haut niveau.
Evaluation des étudiants	Non précisée au niveau de la spécialité
Suivi de l'acquisition des compétences	Non précisé au niveau de la spécialité
Suivi des diplômés	Bien que la majorité des étudiants (les deux tiers) poursuivent leurs études en master, le taux de professionnalisation à 30 mois est en augmentation. Des spécialisations complémentaires permettent aux étudiants de trouver de nouveaux débouchés. L'équipe pédagogique de la spécialité a la volonté affirmée d'augmenter le suivi et la professionnalisation des étudiants. Les partenariats nouvellement créés et la réduction des disciplines sportives sont des points positifs pour l'avenir de la spécialité. Un développement des partenariats à l'international pourrait être une piste.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La création d'un conseil de perfectionnement est envisagée. L'équipe pédagogique a réalisé plusieurs types d'évaluation qui lui ont permis d'apporter des améliorations à la maquette de formation. La lourdeur du processus et certainement la stabilisation de la maquette de formation ont entraîné l'abandon du dispositif global. Il est regrettable que ce dispositif ait été remplacé par des évaluations intermédiaires menées au sein des unités d'enseignement.

Spécialité Management du Sport (MS)

Place de la recherche	La présence d'enseignants chercheurs possédant une double compétence STAPS et droit, économie, gestion a permis de renforcer la part des enseignements scientifiques (37,4%). L'appui sur des laboratoires du site pourrait permettre une meilleure assise de cette spécialité.
Place de la professionnalisation	L'équipe pédagogique annonce clairement que la professionnalisation a été l'objet principal des évolutions de la structuration et de l'organisation pédagogique de la spécialité. Les modifications consenties portent sur l'augmentation des connaissances et des compétences professionnelles (hors stage) qui

	représentent 13,8% de la formation. L'effort est à poursuivre.
Place des projets et stages	La durée des stages est légèrement inférieure aux préconisations du référentiel, alors que le projet professionnel de l'étudiant est au centre de la formation.
Place de l'international	Non précisée au niveau de la spécialité
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Au niveau de la spécialité (L3), un parcours <i>Métiers du sport</i> permet à des étudiants issus de formations en gestion, économie (diplômés essentiellement à bac +2) de développer et d'appliquer leurs acquis au domaine sportif. Le positionnement de ce parcours au sein de la spécialité en lien avec les autres spécialités demande à être clarifié ainsi que le devenir de ce parcours avec l'application de la nouvelle nomenclature.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Non précisées au niveau de la spécialité
Evaluation des étudiants	Non précisée au niveau de la spécialité
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi des compétences s'inscrit dans le cadre des techniques de recherche de stage en liaison avec le projet professionnel de chaque étudiant. Le suivi des acquisitions professionnelles demandent à être renforcé.
Suivi des diplômés	La majorité des étudiants de la formation de licence <i>MS</i> ou du parcours <i>MDS</i> privilégie une poursuite d'études prioritairement au sein du master <i>SSMH</i> de la F2SMH en vue d'intégrer un des masters professionnels en management du sport toulousain. La spécialité affiche des taux d'insertion élevé (90%) dont 81% dans le secteur sportif. La diversité des secteurs d'employabilité doit être étendue. Un contingent non négligeable de diplômés intègre l'IAE de Toulouse en M1 (11 % en 2011-2012 / 9 % en 2012-2013) ce qui témoigne de la qualité de la formation.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement n'a pas été mis en place ce qui peut paraître surprenant vu les thématiques abordées dans la spécialité (droit, législation...). Il n'existe pas de dispositif spécifique d'évaluation de la spécialité.

Observations de l'établissement



Direction des études et de la vie de l'étudiant

Division du pilotage des charges et moyens d'enseignement (PCME)



Aucune observation concernant cette formation.